



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFÈTE DE L'ALLIER

Préfecture  
Direction de la Citoyenneté et de la Légalité  
Service du conseil et du contrôle des collectivités territoriales

Moulins, le 4 OCT. 2018

Bureau du conseil et du contrôle budgétaire,  
Dotations de l'Etat

La Préfète de l'Allier

à

Affaire suivie par : Yousef TAOUFIK  
Tél : 04 70 48 33 70

Mesdames et Messieurs les Maires du Département  
Mesdames et Messieurs les Présidents des EPCI  
Monsieur le Président du Conseil Départemental

[yousef.taoufik@allier.gouv.fr](mailto:yousef.taoufik@allier.gouv.fr)

Circulaire n° 57 / 2018

Mesdames les sous-préfètes de Montluçon et de  
Vichy  
(en communication)

**Objet :** Guide pratique de la taxe Locale sur la Publicité Extérieure (TLPE) – nouvelle version

J'ai l'honneur de vous informer qu'une version actualisée du guide pratique sur la taxe Locale sur la Publicité Extérieure a été élaborée par la Direction Générale des Collectivités Locales du ministère de l'Intérieur.

Cette deuxième version intègre de nouvelles questions posées depuis la publication du premier guide.

Les termes de la note d'information du 13 juillet 2016 (n°NOR: INTB1613974N) sont remplacés par les réponses figurant dans le présent guide.

Les points développés dans cette nouvelle version résultent notamment d'une concertation réalisée auprès d'acteurs professionnels agissant dans la mise en œuvre de la TLPE et auprès des principales associations d'élus.

Ce guide actualisé est consultable sur le portail commun <https://www.collectivites-locales.gouv.fr/guide-pratique-taxe-locale-sur-publicite-exterieure> et sur le site internet des services de l'État dans l'Allier, dans la rubrique : politiques publiques, relations avec les collectivités territoriales, fiscalité locale.

Mes services restent disponibles pour tout renseignement complémentaire.

Pour la Préfète et par délégation,  
Le Secrétaire Général,

  
Dominique SCHUFFENECKER